

**SENS SPATIAL CONTRE SENS ADVERSATIF:
QUELQUES ÉLÉMENTS DANS LE DÉBAT
SUR LE SENS PROTOTYPIQUE DE *CONTRE***

Patrick DENDALE

(Université de Metz & Universiteit Antwerpen)

1. La polysémie de *contre*

1.1. La préposition *contre*, si on en juge d'après les descriptions qu'en proposent les dictionnaires, est une préposition polysémique. Ainsi le dictionnaire Lexis lui attribue quatre sens: (a) contact, juxtaposition, (b) opposition, hostilité, (c) échange et (d) proportion, illustrés ci-dessous respectivement sous (1) à (4):

- (1) a. Elle serrait son fils *contre* sa poitrine
b. Sa maison est juste *contre* la mairie.
- (2) a. Il se bat *contre* un ennemi redoutable, *contre* les préjugés
b. Un remède *contre* la grippe
- (3) Il a troqué sa vieille voiture *contre* une moto
- (4) On trouve vingt films médiocres *contre* un bon

Pour qu'on puisse parler de polysémie il ne suffit pas qu'un seul et même signifiant ait plusieurs signifiés. Il faut encore que ces signifiés soient liés entre eux. Il y a polysémie, écrit Kleiber (2000: 55) en citant Cadiot – Habert (1997: 3) lorsqu'il y a «existence de *sens* différents pour un même mot, mais de sens perçus comme reliés d'une manière ou d'une autre». Si on postule donc la polysémie de *contre*, on se trouve placé devant la tâche de montrer que les différents sens retenus pour le mot sont effectivement liés entre eux, soit en construisant le réseau polysémique du mot (cf. l'étude phare de Brugman 1981 sur *over*), soit en proposant un sens unique, signifié en langue, soit en combinant les deux (cf. Langacker 1988) et en prévoyant aussi bien les extensions que les abstractions de sens.

Dans la première et la troisième approche on est amené à «hiérarchiser» les différents sens du mot et à définir un des sens comme plus important pour la description linguistique que les autres. Pour ce qui est des prépositions, la linguistique cognitive postule très généralement que c'est le sens *spatial* qui est primaire par rapport à ses sens *non spatiaux*.

Puisque *contre* est une préposition qui a des emplois spatiaux et non spatiaux, on est logiquement amené à accepter que là aussi c'est le sens spatial qui est le sens de base, auquel les sens non spatiaux sont à rattacher.

1.2. Or, dans Dendale – De Mulder (1998), nous avons suggéré¹ la possibilité que le sens de base de *contre* puisse être le sens non spatial. De Mulder a continué à suivre cette piste en essayant d'apporter des arguments supplémentaires pour soutenir que *contre* pourrait bien avoir un sens de base «non spatial»: le sens «opposition», décrit en termes de *forces opposées* ou de *force / contre-force* (cf. Dendale – De Mulder 1998: 432). Parmi ces arguments il a récemment exploré la piste diachronique dans une étude menée avec Vanderheyden (2001, désormais D&V).

1.3. Nous voudrions, dans ce qui suit, examiner la description synchronique et diachronique proposée par D&V en portant une attention particulière aux arguments que les auteurs avancent contre le caractère prototypique du sens *spatial* dans la description de *contre* et pour le caractère prototypique du sens *adversatif, oppositionnel*. Nous présenterons la description de D&V des sens de la préposition *contre*, aussi bien en synchronie du français moderne qu'en diachronie; nous la soumettrons à une analyse critique et nous la confronterons sommairement à une description alternative de la préposition *contre*, que nous défendons depuis quelques années (Dendale 1999, 2001, 2003) et qui a été élaborée dans le cadre d'un projet de recherche² dirigé par Theo Venckeleer³.

¹ Cf. le «ou inversement?» dans le titre de notre article «*Contre et sur*: du spatial au métaphorique ou inversement?».

² Nous remercions le *Bijzonder Onderzoeksfonds* (BOF) de l'Université d'Anvers (UIA) qui, en acceptant en 1998 le projet de recherche «Étude diachronique du sens et de l'emploi des prépositions spatiales en français» nous a permis de développer des recherches dans le domaine des prépositions. La présente étude s'inscrit également dans le cadre de ce projet.

³ Si j'ai choisi de faire cette étude en hommage à Theo Venckeleer, c'est premièrement parce que Theo s'est toujours intéressé à la sémantique lexicale, deuxièmement parce que j'ai été impliqué, avec W. De Mulder, dans un projet de recherches dirigé par lui, et troisièmement parce que cette étude convoque l'étude diachronique et les stades anciens du français, qui constituent le principal domaine de recherches et d'enseignements de celui à qui cet ouvrage est adressé en hommage.

2. La description par D&V du sens de *contre* en français moderne

2.1. Le sens spatial de *contre*

S'appuyant fortement sur des éléments de description de *contre* spatial proposés par Vandeloise (1986), De Mulder – Vanderheyden (2001) proposent d'abord une description synchronique du sens spatial de *contre*, qui comprend les hypothèses suivantes:

- A. Le sens de *contre* peut être décrit au moyen de quatre traits: (a) [Contact X / Y⁴], (b) [Interaction horizontale X / Y], (c) [Indépendance de position X / Y] et (d) [Rapport de Force / Contre-force X / Y]. (D&V, 108-109).
- B. L'emploi prototypique de *contre* spatial est l'emploi qui valide les quatre traits: [+ Contact, + Force/Contre-force, + Interaction horizontale, + Indépendance de position] (D&V, 114). Quelques exemples:
- (5) Max pousse le lit *contre* le mur
 - (6) Max s'adosse *contre* le mur
 - (7) Les vagues se brisaient *contre* les rochers
 - (8) Max nage *contre* le courant (exemples cités par D&V, 110)

Mais, précisent les auteurs, tous les emplois spatiaux de *contre* ne valident pas les quatre traits. C'est que les quatre traits de *contre* «ne constituent ni des conditions nécessaires, ni des conditions suffisantes de l'emploi de *contre* [spatial]» (D&V, 110). Voici deux exemples qui illustrent de tels emplois spatiaux non prototypiques:

- (9) La carte bleue *contre* la carte rouge [+contact, +force, +horizontalité, -indépendance]
- (10) L'armoire est *contre* le mur [+contact, -force, +horizontalité, +indépendance]

Ces emplois-là, qui se définissent par des combinaisons différentes des quatre traits, sont à considérer comme des emplois spatiaux *non prototypiques* de *contre*. Ils se rattachent à l'emploi spatial prototypique par des liens de *ressemblance de famille*.

⁴ Vandeloise et beaucoup de ceux qui se sont inspirés de ses études utilisent les termes de *cible* et de *site* pour désigner respectivement le sujet et l'objet de la préposition. Nous préférons les termes plus neutres de X (=cible) et Y (= site) pour des raisons qui deviendront claires plus loin.

C. Parmi les quatre traits sémantiques retenus pour *contre* spatial, un trait est central, le trait (d), [Rapport de Force / Contre-force X / Y] (cf. l'hypothèse centrale de Schepping 1991). Ce qui conduit les auteurs à affirmer que «*contre* exprime fondamentalement l'idée d'une force dirigée vers une entité qui s'y oppose (et qui fonctionne comme obstacle)» (D&V, 112). Il n'empêche que le trait (d) est un trait qui, tout comme les autres, peut faire défaut, comme le montre l'exemple suivant:

(11) À coups de baïonnette et de sabre, ils se battaient devant la porte des magasins militaires, où l'intendance leur distribuait de la farine d'avoine; puis ils bivouaquaient, *contre* les murs des maisons incendiées, parmi les ruines. (Adam, *Discotext*, cité dans Dendale – De Mulder 1998, cité dans D&V, 111)

D. À côté du sens prototypique, les auteurs postulent aussi un sens «abstrait» pour les emplois de *contre*, sens défini comme «mouvement d'une entité en direction d'une autre entité qui fonctionne comme limite» (D&V, 114) et, représenté schématiquement comme suit:



2.2. Les sens non spatiaux de *contre*

La description des emplois non spatiaux de *contre* en français moderne est beaucoup moins élaborée chez D&V que celle des emplois spatiaux. Elle se résume en gros à l'énumération des principaux emplois non spatiaux. On y retrouve les trois sens non spatiaux du Lexis (cf. plus haut), appelés respectivement par D&V:

– opposition ou sens adversatif (D&V, 114)

(12) Le curé se bat *contre* le ministre

(13) Max a agi *contre* son habitude

– proportion (D&V, 115)

(14) Parier à cent *contre* un

– échange (D&V, 115)

(15) Il a troqué sa vieille voiture *contre* une moto

Ces sens non spatiaux sont dits «dérivés par métaphore» (D&V, 116), point qui n'est cependant pas développé.

Ce rapide survol des emplois non spatiaux mène à une reformulation tant du sens abstrait que du sens prototypique de *contre*, censés couvrir

dans cette formulation les quatre sens de la préposition *contre* telle qu'elle est utilisée en français moderne:

E. Le sens «abstrait/schématique», toujours représenté picturalement comme ci-dessus, est formulé maintenant comme suit: «mouvement d'une entité *jusqu'à ce qu'elle entre en contact avec* une entité 'limite'» (D&V, 118, où les italiques signalent ce qui est nouveau dans la formulation).

F. Le sens prototypique (global) est défini comme une «force dirigeant une entité *vers la face opposée* d'une autre entité». Il a en plus les traits (a) [Contact / Proximité X / Y], (b) [Interaction horizontale X / Y], (c) [Indépendance de position X / Y] (D&V, 118, nos italiques).

3. Problèmes de cette description synchronique de *contre*

La description présentée ci-dessus pose un certain nombre de problèmes, dont certains ont déjà été signalés dans Dendale (2001) et dans Leeman (2000, 2001). Je les rappelle ici brièvement.

3.1. Problèmes de définition et d'application des quatre traits de *contre*

Les quatre traits de *contre*, empruntés pour la plupart à Vandeloise (1986), posent tout d'abord des problèmes de définition et donc d'applicabilité.

3.1.1. Le trait [Force / Contre-force]

Le trait [Force / Contre-force], trait central chez D&V, pose problème par les différentes formes qu'il peut prendre (en fonction du verbe avec lequel il se combine et la nature de X et Y):

(a) la force qu'une entité X exerce sur Y par son poids (cf. *Le balai contre le mur*) (D&V, 108);

(b) la force qu'une entité X exerce sur Y par son mouvement (cf. *L'avion s'est écrasé contre une montagne*) (D&V, 110);

(c) la force *externe* qui «met en mouvement» X (cf. *Poussez les cartons contre le mur*) (D&V, 111);

(d) la force *externe* qui est exercée sur l'entité X et donc, par transitivité, sur Y (cf. *La secrétaire écrase la mouche contre la table*) (D&V, 119) et

(e) la force *externe* qui «tient ensemble» X et Y (D&V, 111). (cf. *Il maintient le papier contre le mur*⁵).

Sans mettre en doute la présence de forces dans ces exemples, il ne nous semble pas correct de *les attribuer à la préposition contre* dans (c) par exemple. Définir la force comme la personne ou l'entité qui inflige un mouvement à l'objet X aurait plusieurs conséquences indésirables.

Primo: le rapport force / contre-force qui y est exprimé se jouerait entre un *tiers élément* et l'élément Y, et non pas entre X et Y, les deux arguments liés par *contre*, alors même que D&V écrivent que ce sont «*Cible et site [qui] entretiennent un rapport de force et de contre-force*», 109, nos italiques). Dans la phrase

(16) Jean lance une pierre *contre* la vitre

ce serait Jean qui selon (c) serait la force et non pas *une pierre ni lancer; la vitre* (sa résistance) serait la contre-force: «*Jean contre la vitre*». Une pierre, élément X de la relation prépositionnelle, resterait hors de la relation force / contre-force exprimée par *contre*. Il nous semble préférable de dire que le rapport force / contre-force dans cet exemple est de type (b).

Secundo: on verrait aussi de la force dans des phrases avec d'autres prépositions, du moment où il y a un verbe de mouvement et quelqu'un qui «met en mouvement» X, et la force ne serait plus quelque chose de spécifique à *contre*:

(17) Jean place l'échelle *devant* la porte du garage

(18) Puis, nous poursuivions notre route *jusque devant* leur porte cochère (Proust, dans *Discotext*)

Une dernière conséquence non prévue de cette conception de la force / contre-force est que des exemples tels que

(19) L'échelle est *contre* le mur

(20) Il met l'échelle *contre* le mur

se verraient analyser comme mettant en jeu des forces de natures différentes — une force de type (a) pour le premier exemple et une force de type (c) pour le second — alors que (20) est une construction causative paraphrasable par «Il fait que l'échelle est *contre* le mur». Or, dans les deux cas on peut sans problèmes postuler un rapport de force / contre-force de type (a).

⁵ Exemple fabriqué. Ce cas de figure n'est pas illustré dans D&V.

Pour les cas de force (d) et (e) le problème se pose autrement. Pour nous, s'il y a force, elle n'y est pas exprimée par *contre* mais par le verbe (*écraser et tenir*). Nous analyserions ces exemples sans faire appel à la notion de force.

3.1.2. Le trait [Contact]

Pour ce qui est du trait [Contact], on observe que son emploi évolue au cours de l'article. Utilisé *seul* au début, il est par la suite systématiquement associé au trait [*Presque-contact*] (D&V, 113, 116, 118, 119, 121), ou [*Proximité*] (D&V, 116), pour donner le trait composé, «polysémique», de [*(presque-)contact*] (D&V, 119) ou de [*contact (ou presque)*] (D&V, 121). On comprend que les auteurs aient ressenti le besoin d'ajouter ce deuxième terme. Si *contre* n'exprime pas le contact, il exprime la «proximité», mais la proximité (ou le presque-contact) n'est pas du contact, comme le montrent les exemples suivants (extraits de Dendale 2001):

- (21) Il était tout près, tout près; je me jetai dans un fossé par un mouvement de peur instinctive, et je vis passer *contre* moi une brouette, qui courrait... toute seule (Maupassant, *Discotext*)
- (22) Mais, par-dessus les bruits [...] un cri terrible domina. C'était Henriette qui arrivait et qui venait de voir son mari, *contre* le mur, en face d'un peloton préparant ses armes. (Zola, *Discotext*)
- (23) *Tout contre* les dîneurs attablés, l'immense cheminée, pleine de flamme claire, jetait un chaleur vive dans le dos de la rangée de droite. (Maupassant, *Discotext*)

Mais est-ce que cela veut dire que le trait de [Contact], tel qu'il a été initialement prévu par les auteurs, s'est vu doter en cours de route d'un sens plus large, incluant à partir de la page 113 «le presque-contact»? Et quelle serait alors l'interprétation à donner au trait négatif [- Contact]: est-ce à interpréter comme [- Contact, + Presque-contact] ou comme [- Contact, - Presque-contact]⁶? Nous montrerons plus loin (§4.1.) que le non-contact dans la deuxième interprétation n'est pas compatible avec le sens de la préposition *contre* et qu'un emploi de *contre* caractérisé de [- Contact] ne peut être interprété que comme [- Contact, + Presque-contact].

3.1.3. Le trait [Interaction horizontale]

Le trait [Interaction horizontale] pose problème pour les interactions *obliques* (*L'échelle est contre le mur*), qui ne sont ni vraiment horizon-

⁶ Ce problème se pose notamment pour leurs exemples (10) (D&V, 111) et (11) (D&V, 112) qualifiés tous les deux de [- contact].

tales ni vraiment verticales. Cela oblige D&V à abandonner le système binaire (cf. D&V, 112) et à y glisser des tierces valeurs comme [Interaction oblique]⁷.

3.1.4. Le trait [Indépendance de position X / Y]

Pour le trait [Indépendance X / Y], le même problème se pose que pour le trait [Interaction horizontale]: la binarité stricte du trait est sacrifiée par les auteurs quand ils ont recours au point d'interrogation dans la description [? Indépendance X / Y] (D&V, 112) de l'exemple *Le balai est contre le mur*. Mais cette fois-ci le problème est un problème d'applicabilité de ce trait (cf. Dendale – De Mulder 1998: 409). Ainsi, l'exemple qui avait poussé Vandeloise à intégrer ce trait sémantique interdit le «test» nécessaire pour vérifier si la position de X est dépendante ou indépendante de Y:

- (24) Le curé colle un tapis à fleurs *sur* (*contre) les fresques (Vandeloise 1986: 203-204)

Il est clair qu'on ne peut pas déplacer les fresques pour voir si la position du tapis de fleur est ou non indépendante de celle des fresques.

3.2. Problèmes concernant le sens abstrait de *contre*

D&V postulent deux sens abstraits différents pour *contre* en français moderne: un pour les seuls emplois *spatiaux* de *contre* et un autre pour l'ensemble des sens *spatiaux* et *non spatiaux* de la préposition.

Le sens abstrait formulé pour *contre* spatial, «mouvement d'une entité en direction d'une autre entité qui fonctionne comme limite», ressemble à certains égards à l'hypothèse sur le sens de *contre* spatial que nous avons pu défendre à plusieurs occasions depuis 1998⁸ (cf. plus loin §4.1.), mais il n'est pas aussi précis. Comme nous verrons plus loin, il y manque l'idée de *maximalisation* du mouvement d'approche, qui oppose *contre* à *jusqu'à* et même à *vers*.

En plus, l'utilisation du mot «mouvement» dans la formulation de ce premier sens abstrait, a pour conséquence les difficultés qu'ont les

⁷ On peut aussi se demander s'il y a une raison pourquoi, dans le schéma des exemples de *contre* spatial (D&V, 112), les auteurs mettent les traits entre crochets quand ils sont marqués – ou ?, mais pas quand ils sont marqués +.

⁸ C'est dans un exposé au séminaire de linguistique à l'Université de Metz en juin 1998 que j'ai pour la première fois présenté cette hypothèse sur le sens de *contre* spatial. Après, je l'ai exposé au Colloque de linguistique cognitive à Stockholm (juillet 1999) et devant le Cercle belge de linguistique à Anvers (1999).

auteurs à appliquer ce sens abstrait aux emplois statiques de *contre*, emplois du type:

- (25) Il se tenait debout *contre* la cheminée. (Flaubert, *Discotext*)
 (26) Le cimetière est *contre* l'église. (Barrès, *Discotext*)
 (27) L'armoire est *contre* le mur (D&V, 112)

Dans le passage du sens abstrait de *contre* spatial au sens abstrait de l'ensemble des sens de *contre*, ce qui frappe c'est l'ajout «jusqu'à ce qu'elle entre en contact avec» (D&V, 115). Comment se fait-il en effet que le sens abstrait de l'ensemble des quatre sens de *contre* soit plus précis, moins général que le sens abstrait du seul sens spatial? En plus, cet ajout suggère que ce sont les trois sens non spatiaux qui ont nécessité l'introduction de l'idée de contact — et non pas, étrangement, le seul sens spatial avec son sens prototypique qualifié de [+ contact]. Or, on peut se demander à partir de quels éléments du sens «proportion» ou du sens «échange» on pourrait être amené à intégrer l'idée de contact dans le sens abstrait. Le schéma proposé par les auteurs à la page 113 est un schéma général, censé illustrer la *notion* de sens abstrait; il ne donne hélas pas d'indications concrètes sur la façon dont le sens abstrait de *contre* peut être obtenu par abstraction⁹ à partir des sens «plus concrets» de la préposition.

3.3. La question clef du sens prototypique des quatre sens de *contre*

Ce qui étonne dans la formulation du sens prototypique de *contre* en français moderne est qu'il va à contresens de la suggestion faite dans Dendale – De Mulder en 1998, suggestion selon laquelle le sens prototypique de *contre* était justement *non spatial*. Trois ans plus tard, pour le français moderne du moins, c'est le sens *spatial* qui est le sens prototypique; il est défini comme la «force dirigeant une entité vers la face opposée d'une autre entité» (D&V, 115) doublée des trois autres traits: [Contact ou Proximité], [Indépendance X / Y] et [Interaction horizontale]. Ce changement de conception n'attirerait probablement pas l'attention si ce n'était que pour l'ancien français le sens prototypique proposé par les auteurs est de nouveau le sens *non spatial* (cf. plus loin §5.2.) Aucun argument n'est apporté pour ce double changement de position.

Ce qui étonne aussi c'est que le sens prototypique pour l'ensemble des sens de *contre* en français moderne soit non marqué quant à la distinction

⁹ Cf. à ce sujet le bel exemple du sens abstrait que Kronning (1996) a construit pour *devoir*.

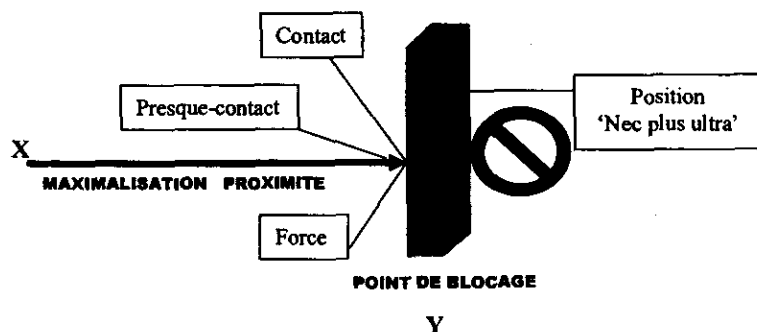
contact / *presque-contact*, alors que pour le seul sens spatial en français moderne c'était le sens marqué *contact* qui était prototypique.

4. Une description alternative du sens spatial de *contre*

4.1. Hypothèse sur le sens spatial de *contre*

Notre hypothèse est que le propre de *contre* spatial est de signaler:

- (i) qu'il y a *maximalisation de la proximité* de X par rapport à Y et
 (ii) que Y est présenté comme un *point de blocage* pour X.



Illustrons cette description par deux exemples:

- (28) Placez / poussez les cartons *contre* les murs
 (29) L'avion s'est écrasé *contre* la montagne

Au moyen d'un énoncé comme (28), produit lors d'un déménagement, ce que le locuteur veut à notre avis communiquer c'est qu'il voudrait que les cartons soient placés ou poussés *le plus près possible* des murs, de façon à dégager le milieu de la pièce. Qu'il y ait contact physique entre les cartons et les murs est pour lui sans importance. Il laisse cela dans le vague. Et l'emploi de la préposition rend possible cette sous-détermination. De ce type d'emploi on conclut ceci: *contre* n'exprime pas tant le *contact* que la *proximité maximal(isé)e* de X (les cartons) par rapport à Y (le mur). Cette proximité maximal(isé)e prendra, selon

les contextes, la forme d'un *presque-contact*, d'un *contact* ou même d'une *force*, expliquant ainsi respectivement les exemples (11), (10) et (9) de D&V.

Ce que (29) illustre quant à lui, c'est que *contre* instaure l'entité Y (*la montagne*) comme point de blocage dont l'entité X va s'approcher maximale, entraînant les conséquences que l'on devine quand il s'agit d'un avion et d'une montagne. La preuve: si la phrase avait été

- (30) L'avion s'est écrasé à *côté* de la montagne / *au pied* de la montagne / *devant* la montagne¹⁰

il est clair que la montagne n'aurait dans aucun cas été comprise comme le point de blocage de la trajectoire de l'avion.

Dans (28) il y a également point de blocage. Le point de blocage est ici formé par les murs, qui constituent la *limite ultime* du déplacement ou du positionnement de X, la dernière position sur l'axe (imaginaire) allant de X à Y où les cartons peuvent être placés: c'est le *nec plus ultra* du mouvement ou du positionnement.

4.2. Les deux traits de la description, (i) et (ii), examinés de plus près

Pour une présentation plus détaillée des deux traits de la description de *contre* nous référons à Dendale (2001). Nous nous limitons ici à rappeler quelques points importants.

4.2.1. Le trait [+Maximalisation de la proximité]

La maximalisation de la proximité exprimée par *contre* n'est pas à comprendre comme une maximalisation *objective* et *absolue*, sinon la préposition exprimerait toujours le contact et jamais le presque-contact et il n'y aurait pas de différence non plus entre le simple contact et le contact + force. Il faut donc comprendre la maximalisation comme une maximalisation *subjective* et *relative*: maximale *aux yeux du locuteur* et *pour les besoins de la cause*.

La maximalisation de la proximité se conçoit sur une *échelle* où on peut situer au moins trois relations spatiales différentes entre X et Y exprimables par *contre*: (a) le *presque-contact*, (b) le *contact*, qui constitue pour nous parmi les valeurs spatiales de *contre* sa valeur prototypique

¹⁰ Étrangement, cette même interprétation s'impose aussi quand on a *tout contre*: L'avion s'est écrasé *tout contre* la montagne (Cf. Leeman 2001).

et (c) la *force* (à concevoir comme une forme de contact doublé d'une compulsion de X ou de Y). Le trait *maximalisation de la proximité* évite ainsi de devoir postuler pour *contre* trois valeurs séparées: le *presque-contact*, le *contact* et la *force*. Notre hypothèse les rassemble sous un seul et même trait et offre du coup une explication à la question de savoir pourquoi ces trois types de relation sont exprimés par une seule et même préposition¹¹.

C'est le contexte linguistique ou extralinguistique qui détermine s'il faut interpréter la proximité maximale de *contre* comme *contact* (20), comme *presque-contact* (23) ou comme *contact avec force* (6). Ce qui permet aussi de rendre compte du fait qu'il y a souvent ambiguïté, sous-détermination entre les interprétations *contact / presque-contact* d'un côté et *contact / force* de l'autre, comme dans:

- (31) Mettez / poussez les cartons *contre* les murs (contact ou presque-contact)
 (32) Il appuya le front *contre* les carreaux (force ou contact)

L'échelle de maximalisation de la proximité (suggérée par le suffixe *-isation*) comprend un sous-trait que nous désignons comme la *télicité*¹². Selon que *contre* est en emploi dynamique ou en emploi statique, cette *télicité* prendra la forme d'un *mouvement effectif, physique* (33) ou simplement d'une *tendance de X à être maximalelement proche de Y aux yeux d'un observateur*, ce qui dans (34) transforme le contact en force. Le trait permet ainsi de rendre compte aussi bien des emplois *dynamiques* que des emplois *statiques* de la préposition:

- (33) Brusquement, il dévala, il buta *contre* la haie du chemin de fer (Zola, *Discotext*)
 (34) Ils s'appuyaient de la nuque et des talons *contre* le sol et garaient ainsi leurs échinés de tout contact avec le sable (Cladel, *Discotext*)

4.2.2. Le trait [+ Point de blocage]

Ce deuxième trait sémantique de *contre* est lié au premier: l'idée de *maximalisation de la proximité* ne se conçoit pas sans frontière ultime, sans point «*nec-plus-ultra*» ou *point de blocage*.

¹¹ Une approche en traits, liés par ressemblances de famille, ne permet pas d'expliquer pourquoi ces trois traits sont présents dans *contre*.

¹² Trait qu'utilise aussi, indépendamment de nous, Leeman (2001), mais dans un sens légèrement différent. Pour elle, *télique* implique «atteindre Y», ce qui lui fait dire que *contre* n'est pas *télique* par lui-même. Pour nous *télique* signale «tendance vers» sans nécessairement impliquer «entrer en contact avec Y», ce qui nous fait dire que *contre* est *télique*.

Le point de blocage peut, selon les contextes, prendre plusieurs formes et avoir plusieurs effets: il peut bloquer ou simplement freiner le mouvement de la cible (cas dynamiques) ou il peut limiter le positionnement ou la position de la cible (cas statiques).

- (35) Alors, à toute volée, elle lança une carafe qui s'écrasa *contre* le mur. (Zola, *Discotext*)
 (36) Max nage *contre* le courant
 (37) La verdure qui pousse *contre* les murs entre jusque dans les appartements. (Flaubert, *Discotext*)

La préposition *contre* est sous-déterminée quant à la nature de l'élément de blocage, qui peut être un objet physique, une force physique, etc.

Par le trait [+ Point de blocage] *contre* s'oppose tout d'abord à des locutions prépositionnelles comme *à travers*, *au-delà de*, *de l'autre côté de*, *par-dessus de*, etc., qui indiquent que X n'est pas bloqué par Y mais continue sa trajectoire au-delà de Y. Il s'oppose ensuite à son principal concurrent spatial, *sur*, pour qui Y n'est pas un point de blocage, mais un endroit où est localisé, de façon stable et autonome, un X:

- (38) a. Brusquement, il allongea le bras et parut écraser une bête *contre* le mur (Zola, *Discotext*)
 b. Brusquement, il allongea le bras et parut écraser une bête *sur* le mur

On a dans ces deux phrases une force exercée sur la cible mais dans a. (avec *contre*) le mur est présenté comme l'élément de blocage qui permet au personnage d'exercer toute la force nécessaire sur la bête; dans b. (avec *sur*) le mur est présenté comme l'objet où était localisée la bête avant d'être écrasée. Cela explique aussi pourquoi on peut avoir *contre* mais pas *sur* dans (39), parce que le mur ne peut pas y être un localisateur de X:

- (39) Il écrasa la femme *contre* / **sur* la façade de l'immeuble¹³

5. La description par D&V du sens de *contre* en ancien français

Dans l'étude de D&V une longue section, fondée sur une étude de corpus, est consacrée à la présentation des emplois de *contre* en AF. Cette incursion dans l'histoire de la préposition *contre* est censée apporter des

¹³ Petit test qui m'a été suggéré par Danielle Coltier.

renseignements sur «les relations entre les différents sens de la préposition» (D&V, 116). Au terme de cette étude diachronique, les auteurs présentent deux hypothèses, fort modalisées, l'une sur le sens abstrait, l'autre sur le sens prototypique de *contre*.

5.1. Hypothèse sur le sens abstrait de *contre* en AF

Le sens abstrait de *contre* en AF n'est pas le même, selon les auteurs, que celui formulé pour le français moderne. D'où leur reformulation: «mouvement en direction d'un objet limite» (D&V, 119, nos italiques). L'argument des auteurs pour retrancher la partie «jusqu'à ce qu'elle entre en contact [avec Y]» de la formulation du sens abstrait de *contre* en français moderne, est que *contre* en AF exprime bien le mouvement d'un objet vers la cible¹⁴, mais que «rien ne permet de conclure que cet objet est en contact ou presque-contact avec la cible¹⁵» (D&V, 119). Les données clefs sur lesquelles les auteurs se fondent, sont des exemples du type:

(40) Bramidonie vient curant *cuntre* lui (Roland 2822)¹⁶

(41) Li vavasors *contre* li cort (Erec 384, TL «entgegen»)

où *contre* / *cuntre* signale le «mouvement d'une entité en direction d'une autre, sans qu'il y ait l'idée de contact» et sans qu'il y ait nuance d'hostilité (p.118).

Ce qui étonne c'est que le sens abstrait des quatre sens de *contre* en AF est *grosso modo* identique à la formulation du sens abstrait de *contre* pour le seul sens spatial en français moderne, avec, entre les deux, un sens abstrait différent, celui pour les quatre sens de *contre* en français moderne:

- ◆ *Contre* «quatre sens» — AF: mouvement vers le site
- ◆ *Contre* «quatre sens» — français moderne: mouvement d'une entité jusqu'à ce qu'elle entre en contact avec une entité «limite»
- ◆ *Contre* «spatial» — français moderne: mouvement d'une entité en direction d'une autre entité qui fonctionne comme limite

Ces variations sont en fait fondées sur la constatation de l'existence des emplois illustrés par les exemples (40) et (41).

¹⁴ Ceci doit évidemment être le site, l'élément Y. *Cible* est pris ici au sens ordinaire de «objet qu'on veut atteindre». C'est pour éviter ce genre de malentendus que nous préférons actuellement les termes X et Y à la place de *cible* et *site*.

¹⁵ Même remarque que dans la note précédente.

¹⁶ Pour les références des exemples en AF, nous renvoyons à l'article de D&V.

5.2. Hypothèse sur le sens prototypique de *contre* en AF

L'étude de l'emploi de *contre* en AF suggère, selon les auteurs, que le sens prototypique de *contre* n'est «peut-être» (D&V, 122) pas le sens spatial «force exercée en direction d'un objet» (D&V, 119), mais le sens adversatif¹⁷, le sens qui met en jeu deux «forces ou mouvements opposés»¹⁸ (D&V, 122, 123). C'est le sens illustré par l'exemple suivant:

(42) *Cuntre* Franzeis sempres irez ferir; (Roland 3203)

Quatre arguments sont avancés pour le choix du sens adversatif ou contre le choix du sens spatial comme sens prototypique.

5.2.1. Premier argument: fréquence du sens «mouvement sans contact» en AF

Le premier argument est un argument négatif: la «force exercée en direction d'un objet» — le sens spatial donc — ne peut pas, selon les auteurs, être considérée comme prototypique en AF et ceci pour deux raisons.

Premièrement parce que cette idée de «force exercée en direction d'un objet» est absente en AF des emplois «mouvement sans contact» (D&V, 119), illustrés ci-dessus par (40) et (41) (*courir ou venir contre*). Et puisque ces emplois n'existent plus en français moderne, l'argument ne vaut que pour l'ancien français.

Deuxièmement, parce que le sens «mouvement sans contact» est plus fréquent en AF que le sens «mouvement avec contact» (D&V, 119), ce qui ne serait selon les auteurs plus le cas en français moderne.

5.2.2. Deuxième argument: stabilité du sens adversatif

Le sens adversatif de *contre* est resté *stable* à travers l'évolution (p.121), alors que son sens spatial a subi des modifications (p.119). Or, écrivent

¹⁷ À la lumière de ce que les auteurs écrivent à propos du caractère prototypique de *contre* adversatif, nous ne voyons pas comment il faut interpréter le passage suivant: «D'autre part, malgré leur fréquence en ancien français, on ne saurait conclure que les sens 2) (= mouvement sans contact) et 5) (= le sens adversatif) soient prototypiques: la fréquence seule ne permet pas d'en décider» (D&V, 119, nos italiques). La seule interprétation qui nous semble possible est que les auteurs ont voulu faire porter la négation «on ne saurait conclure» sur le lien de cause à effet qu'on pourrait être tenté de mettre entre la fréquence d'emploi du sens adversatif et le caractère prototypique de ce sens. Il y a là alors simplement maladresse d'expression.

¹⁸ On peut d'ailleurs se demander si «mouvements» n'est pas davantage un concept spatial qu'adversatif, question qu'on pourrait aussi poser à propos de «force», comme nous suggère Danielle Leeman.

D&V en s'appuyant sur des propositions de Geeraerts (1997), «les sens centraux [...] ne sont pas sujets au changement à travers l'évolution, à l'opposé des sens moins centraux (Geeraerts 1997: 60)» (D&V, 119). Parmi ces modifications dans le domaine spatial on peut citer les emplois suivants de *contre* qui ne seraient plus attestés en français moderne:

– Un emploi signifiant «en face de»¹⁹ (D&V, 116):

(43) se giseit *Cuntre* soleil si se dormeit (*Mfce Fa.* 43,2, TL “gegenüber, vor”)

(44) Et vit le vert et le vermoil Reluire *contre* le soloil (Perc. v. 131-132)

– Un emploi glosé, à la suite de Wartburg, «à l'égard de, par rapport à, en l'honneur de» (D&V, 117):

(45) *Contre* Guillelme fu tost la porte overte (*Cor. Lo.* 1609, TL)

– Un emploi qui s'approche du sens de «avec» (D&V, 117) dans: *venir contre quelqu'un* (= «l'accompagner»), *se marier contre quelqu'un*²⁰.

– L'emploi décrit comme «mouvement d'une entité en direction d'une autre, sans qu'il y ait l'idée de contact», illustré plus haut par (40) et (41).

5.2.3. Troisième argument: sens important pour la dérivation des sens

Le sens adversatif est le sens dont les autres sens peuvent être dérivés (D&V, 119).

5.2.4. Quatrième argument: sens par lequel *contre* s'oppose aux autres prépositions

Le sens prototypique est le sens par lequel la préposition s'oppose à d'autres prépositions (D&V, 119). Vu sous cet angle-là, le sens spatial de «mouvement sans contact» de *contre* ne peut pas être prototypique parce que ce sens est également exprimé par la préposition *vers* (D&V, 120). Selon les auteurs, *contre* se serait spécialisé dans l'expression du «mouvement qui atteint son point final», alors que *vers* s'est progressivement spécialisé dans l'expression du «mouvement en direction d'un objet mais sans qu'il y ait contact» (D&V, 119-120).

¹⁹ Ou plutôt «face à face»? Faut-il considérer que *contre* dans *Ne vous mettez pas contre le soleil* prononcé au moment de faire une photo ou l'exemple du TLF, *Les vigneronns tirèrent contre le ciel*, comme relevant du même sens que *cuntre / contre* dans (43) et (44)? (exemples suggérés par D. Leeman dans une communication personnelle).

²⁰ Emploi qui, paraît-il, est encore attesté dans certaines variantes du français.

6. Problèmes de cette description de *contre* en AF

6.1. Le problème de l'absence de l'idée de «force exercée en direction d'un objet» en AF

Un des arguments les plus concrets de D&V en faveur du sens prototypique de *contre* est fondé sur l'existence en AF d'exemples comme (40):

(40) Bramidonie vient curant *cuntre* lui (*Roland* 1822)

qui sont interprétés par les auteurs comme exprimant le «mouvement sans contact». Et puisqu'il n'y a pas de contact il n'y a pas de force non plus. Selon les auteurs *contre* en AF a plus souvent ce sens de «mouvement sans contact» que celui de «mouvement avec contact».

Disons tout d'abord qu'il faudrait avoir les chiffres exacts qui appuient cette affirmation, mais même si cette impression était confirmée par les chiffres, cela suffirait-il à rejeter le sens spatial comme sens de base. On peut apporter au moins deux *contre*-arguments.

Premièrement le fait que l'idée de «force exercée en direction d'un objet» est tout aussi bien absente dans certains emplois spatiaux statiques en français moderne (cf. plus haut (21) à (23)) qu'en AF. Ce qui enlève la nécessité d'un sens prototypique différent pour l'AF par rapport au français moderne.

Deuxièmement, le fait qu'une analyse en termes de [maximalisation de la proximité] n'aurait peut-être pas donné le même poids à l'absence de l'idée de contact que dans l'analyse en traits de D&V. Ce qui pour nous caractérise sémantiquement *contre* et ce qui l'oppose à d'autres prépositions c'est qu'il signale que X est soumis à une tendance à se trouver maximalelement proche de Y ou à s'en approcher au maximum (c'est la télélicité). Or, si nous regardons les exemples (40) et (41) en AF, on ne peut pas dire qu'il y ait là [- Contact] compris comme [- Contact & - Presque-contact] (cf. plus haut §3.1.2.). Il faut au contraire dire que Bramidonie dans (40) vise à s'approcher maximalelement de l'autre personne en fonction de ce qu'il a à faire avec cette autre personne. Et qui dit maximalisation de l'approche dit contact ou presque-contact, selon le cas, sans que cette distinction soit sémantiquement pertinente. Dans certains exemples, comme celui cité par Greimas (1968),

(46) Tout son cors va *contre* terre estendant (Roncev., cité par Greimas, s.v. *contre*)

on voit qu'un verbe de la même classe sémantique que *courir* ou *venir* de (40) et (41), *aller*, s'utilise en AF avec *contre* pour exprimer le mouvement avec contact physique.

Nous dirons donc que dans tous ces cas il y a maximalisation de la proximité, exprimée par la préposition et une distinction entre presque-contact et contact suggérée par le cotexte et notre savoir sur le monde.

Ce qui a été dit à propos de (40) vaut aussi, il nous semble, pour (45)

(47) *Contre* Guillaume fu tost la porte overte (*Cor. Lo.* 1609, TL)

où on peut supposer que la porte sera ouverte quand Guillaume sera *tout près*, quand il sera *maximalement proche pour les intentions qu'il a*, à savoir entrer. On peut même dire qu'il ne peut pas s'approcher davantage sinon il risque d'attraper la porte dans la figure.

Tout cela nous conduit à dire que les exemples (40), (45), (46) et tous ceux en AF dont D&V affirment qu'ils expriment le «mouvement sans contact» s'unissent par le trait [maximalisation de la proximité], qui est typique du sémantisme de *contre*. La distinction entre contact et presque-contact n'est qu'accessoire. La préposition la laisse ouverte. La distinction que font D&V entre mouvement avec contact et mouvement «sans» contact est un effet de leur description de *contre* au moyen des traits de Vandeloise. Dès qu'on accepte pour *contre* une description sémantique comme celle présentée sous §4., ce premier argument-là à l'encontre du spatial prototypique tombe.

6.2. Le problème du sens adversatif comme seul sens stable et donc prototypique

Le deuxième argument de D&V *contre* le caractère prototypique du sens spatial est fondé sur trois hypothèses.

Première hypothèse: le sens spatial de *contre* n'est pas resté stable, mais a subi des modifications à travers l'histoire.

Deuxième hypothèse: le sens adversatif de *contre*, lui, est un sens stable.

Et troisième hypothèse, théorique celle-là: le sens prototypique d'un mot est son sens stable.

Pour ce qui est de la première hypothèse, ce que nous avons dit ci-dessus sous §6.1. la met sérieusement en doute. Une description du sens spatial de *contre* en termes de [Maximalisation de la proximité] montre que le sens spatial de *contre* est resté stable; il y a tout au plus «instabilité» au niveau des *effets de discours*.

Pour ce qui est de la seconde hypothèse, celle concernant la stabilité du sens adversatif, tout ce qu'on peut dire est que D&V n'apportent dans

leur article aucun élément qui permette de la fonder²¹. Ils ne citent d'ailleurs dans leur article qu'un seul exemple de *contre* en AF avec un sens adversatif. Il nous semble donc prématuré de soutenir que le sens adversatif de *contre* soit resté plus stable à travers l'histoire que le sens spatial²².

Enfin, même si des recherches ultérieures pouvaient prouver que le sens spatial a en effet subi plus de modifications que le sens adversatif, et qu'il a donc été moins stable, il reste à démontrer, de façon plus définitive, que le sens prototypique d'une préposition est son sens stable (et *vice versa*). Geeraerts, à qui réfèrent les auteurs, modalise lui-même son propos en écrivant que «the more salient members will *probably* be more stable (diachronically speaking) than the less salient ones» (1997: 23, nos italiques).

6.3. Le problème du sens adversatif comme sens dont les autres sens peuvent être dérivés

En sémantique cognitive on part traditionnellement de l'idée que le sens prototypique est celui dont les autres sens du mot peuvent être le plus facilement dérivés. Si donc on soutient que le sens prototypique de *contre* est son sens adversatif, il faut montrer que les autres sens de ce mot dérivent le plus facilement, le plus naturellement de ce sens.

Or, les propositions qui sont faites sur ce point par D&V sont plus des suggestions que des démonstrations; elles sont par ailleurs souvent empruntées à d'autres auteurs sans qu'on y décèle la position de D&V.

Ainsi pour le sens *proportion* du français moderne, deux possibilités suggérées dans la littérature sont rappelées (D&V, 115 et 117): une première, qui rattache le sens «proportion» au sens spatial (de *contact*, D&V, 115), une seconde qui est plutôt fondée sur le rapport entre deux forces. D&V ne tranchent pas en faveur d'une des deux hypothèses. Le sens «échange», lui, «peut être dérivé», selon les auteurs, «de l'idée

²¹ Il n'y a pas non plus de définition de l'emploi *adversatif* et d'indication de ce qu'il faut ranger sous ce dénominateur.

²² Il faut mentionner ici aussi l'affirmation de D&V selon laquelle «*contre* acquiert très vite une nuance d'opposition ou de forces ou mouvements opposés» (D&V, 17, nos italiques), ce qui, si on lit ce qui y est écrit et si on exclut toute maladresse d'expression, présupposerait que *contre* n'a pas toujours eu la nuance d'opposition ou de forces ou mouvements opposés, c'est-à-dire n'a pas toujours eu son sens *adversatif*. Deux questions se posent alors. Premièrement: à quel sens *contre* aurait emprunté cette nuance adversative? Deuxièmement: le sens adversatif, qui, selon cette affirmation, ne pouvait pas être originel, peut-il encore être dit sens stable à travers le temps?

d'un double mouvement en sens opposés» (D&V, 119), mais ils ajoutent que «l'idée de proportion et de comparaison n'est évidemment pas absente non plus» (D&V, 119). Faut-il en conclure que le sens *échange* est à mettre en rapport avec le sens spatial, à travers l'idée du *double mouvement*, ou au contraire avec le sens adversatif, à travers l'idée de *forces opposées*? Et si le sens *échange* est à dériver du sens *proportion*, comme le suggèrent les auteurs, on rejoint encore une fois le sens spatial, à travers une des deux dérivations suggérées pour ce dernier, à savoir le contact.

En plus de tout cela, les auteurs n'ont pas examiné les liens ou rapports de *dérivation* entre le *sens spatial* et le *sens adversatif*. Or, il s'agit là sans aucun doute des deux candidats les plus sérieux au statut de sens prototypique.

7. Bilan et conclusion

Cette étude avait pour objectif (limité) d'examiner la description sémantique proposée par De Mulder – Vanderheyden (2001) pour la préposition *contre* et surtout les arguments avancés par les auteurs pour défendre l'idée que le sens prototypique de *contre* en ancien français pourrait bien être le sens *adversatif* et non le *sens spatial*.

Après avoir formulé plusieurs objections contre leur analyse de *contre*, analyse qui fait appel aux traits [Contact], [Interaction horizontale], [Indépendance de position] et [Rapport de Force/Contre-force], nous avons rappelé notre analyse des emplois spatiaux de la préposition (cf. Dendale 1998, 2001, 2003). Cette analyse, fondée sur une combinaison des traits [Maximalisation de la proximité] et [Point de blocage], a l'avantage de mieux définir la *spécificité* de *contre* par rapport à d'autres prépositions et de fournir une *explication raisonnable* de la raison pour laquelle *contre* combine dans son sémantisme, de façon non aléatoire, des relations spatiales aussi diverses que le presque-contact, le contact et la force. Une analyse en termes de combinaisons de traits, liées entre elles par des liens de ressemblance de famille, ne peut pas *motiver* la cohabitation de ces relations, parce qu'elle n'a en soi aucun moyen de distinguer les combinaisons de traits *réalisées* par la préposition des combinaisons de traits *non réalisées*. C'est aussi la raison pour laquelle Vandeloise doublait ses analyses en traits d'une analyse qui postule l'existence d'un «concept global» sous-jacent à l'emploi des prépositions (p.ex. porteur / porté pour *sur*), concept censé motiver justement les

combinaisons de traits réalisées par la préposition. Est-ce là aussi la fonction du «sens abstrait» formulé par D&V pour *contre*?

Dans le débat autour du statut prototypique du sens spatial ou du sens adversatif, nous nous sommes limité ici à examiner d'un œil critique les arguments avancés par D&V *contre* le sens spatial comme sens prototypique pour l'ancien français. Dans l'espace qui nous était imparti nous n'avons pas pu apporter des arguments positifs en faveur de l'hypothèse inverse. De ce point de vue-là elle peut paraître incomplète (voir cependant Dendale 2003 pour une première exploration des liens qui unissent *contre* spatial à *contre* adversatif). Il nous semble toutefois que les doutes que nous avons formulés par rapport à certains arguments avancés par D&V montrent qu'il ne faut pas trop vite abandonner le sens spatial comme sens de base de cette préposition, ni pour le français moderne — comme semble l'accepter maintenant D&V — ni pour l'ancien français. Mais il faut pour cela définir la spécificité de la préposition non pas en termes de contact ou de non-contact, de mouvement avec contact ou de mouvement sans contact, mais en termes de [Maximalisation de la proximité].

RÉFÉRENCES

- BRUGMAN, Claudia. 1981. *Story of Over*. [Ph. D., University of California, Berkeley]
- CADIOT, Pierre – HABERT, Benoît. 1997. «Aux sources de la polysémie nominale». *Langue française* 113. 3-11.
- DE MULDER, Walter – VANDERHEYDEN, Anne. 2001. «L'histoire de *contre* et la sémantique prototypique». *Langue française* 130. 108-125.
- DENDALE, Patrick. 1998. «*Contre*, à la recherche d'un sens commun». Communication non publiée au Séminaire de linguistique à l'Université de Metz, 25.06.1998.
- . 2001. «L'emploi spatial de *contre*: propositions pour un traitement unifié». *Travaux de linguistique* 42-43. 229-239.
- . 2003. «La polysémie de *contre*: quelques hypothèses pour lier spatial et non-spatial». In P. PÉROZ (éd.), *CONTRE. Identité sémantique et variation catégorielle*, 65-90. Metz: Université de Metz.
- DENDALE, Patrick – DE MULDER, Walter. 1998. «*Contre* et *sur*: du spatial au métaphorique ou inversement?». *Verbum* 20/4. 405-434.
- . 1999. «Close Encounters with *contre*». Communication au Colloque International de Linguistique Cognitive (ICLA), Stockholm.
- GEERAERTS, Dirk. 1997. *Diachronic Prototype Semantics. A contribution to historical lexicology*. Oxford: Clarendon Press.
- GREIMAS, A. 1968. *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle*. Paris: Larousse.
- KLEIBER, Georges. 1990. *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris: PUF.

- . 2000. *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- KRONNING, Hans. 1996. *Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal devoir*. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis.
- LANGACKER, Ronald. 1988. «A usage-based model». In: B. RUDZKA-OSTYN (ed.), *Topics in Cognitive Linguistics*, 127-161. Amsterdam: Benjamins.
- LEEMAN, Danielle. 2000. «La préposition *contre* et les compléments du verbe (emplois non spatiaux)». Colloque 'La médiation', décembre 2000. Rouen.
- . 2001. «*Tout contre vs très contre*». *Travaux de linguistique* 42-43, 241-252.
- . 2003. «Les adjectifs construits avec *contre*». In P. PÉROZ (éd.), *CONTRE. Identité sémantique et variation catégorielle*, 113-133. Metz: Université de Metz.
- Lexis. 1977. *Larousse de la langue française*. Paris: Larousse.
- SCHEPPING, M.-T. 1991. «The Lexical Meaning of the French Preposition *contre*». In: G. RAUH (ed.), *Approaches to Prepositions*, 225-252. Tübingen: Niemeyer.
- VANDELOISE, Claude. 1986. *L'espace en français*. Paris: Seuil.
- . 2000. «Plus de clarté dans la relation porteur / porté». In: M. COENE – W. DE MULDER – P. DENDALE – Y. D'HULST (éds), *Traiani Augusti vestigia pressa sequamur. Studia lingvistica in honorem Lilianae Tasmowski*, 753-769. Padova: Unipress.

L'ARTICLE DÉFINI GASTRONOMIQUE OU L'ART D'EN FAIRE TOUT UN PLAT

Georges KLEIBER

(Université Marc Bloch, Strasbourg & Scolia)

0. Introduction

Le titre ne l'indique peut-être pas immédiatement, même si la facile carambole ludique à laquelle il se livre en justifie l'intentionnalité combinatoire: il s'agit d'analyser dans cet article un emploi tout à fait particulier de l'article défini, celui que l'on rencontre sur les menus des restaurants et qui fait que l'on peut lire de l'entrée jusqu'au dessert des choses comme:

- 1) *Le suprême de volaille avec ses croûtons d'automne*
Le duo de poissons à la gelée sous-vosgienne au givre bleu
Le magret de canard aux aïelles et aux figues de saison
La ronde des fromages
L'ananas à l'antillaise
Les crêpes à la façon générativiste retourné¹

Cet emploi n'est bien entendu pas inconnu, mais il a peu retenu l'attention des grammairiens et des linguistes, même si ceux-ci, tout d'ailleurs comme les gastronomes, ont pu ressentir ce qu'il a de particulier. Charaudeau (2000) lui a consacré un petit article stimulant et vivace dans lequel il essaie d'analyser l'effet de sens produit à partir de la valeur basique de l'article défini. Nous aimerions reprendre cette histoire d'*affaire de langue-affaire de discours*², parce qu'elle ne nous semble pas tout à fait contée telle qu'elle devrait l'être. Plus spécialement, il nous semble que la valeur interprétative de cet emploi culinaire de l'article défini n'est pas correctement décrit et qu'il convient donc, préalablement à toute explication-amont, de cerner de plus près quel effet produit dans cet emploi l'article défini. Du coup, on le voit, notre objectif dépasse le cadre restreint de l'emploi *gastronomique* de l'article défini. Il consiste non seulement à expliquer cet emploi particulier du défini,

¹ À part, bien entendu, ce dernier exemple, les exemples cités sont authentiques.

² Il s'agit du titre de l'article de Charaudeau (2000).